

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2024 - (N° 1680)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° I-4793

présenté par

M. Margueritte, M. Ghomi, M. Rodwell, M. Olive, M. Sitzenstuhl, M. Sorre, Mme Melchior,
Mme Rilhac, M. Bordat, M. Vuilletet, Mme Lebec, M. Buchou et M. Zulesi

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 32, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.